

## **10/09/2015 - CR – Comité de pilotage - Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants**

*Présents : Joël LECUSSAN (Mix Art Myrys/FRAAP/ARTfactories/Autre(s)pARTs), Julie DESMIDT (FRAAP), Laurent VERGNAUD (Collectif 12/Actes if), Emmanuelle CASTANG (THEMAA), Gaëlle BOUJILLY (783 – D.O.G.), Chloé SECHER (Actes if). Par skype : Véra Bozsonoff (Fédélima), Eric VANELLE (Synavi).*

### **- Rencontre du 15 juillet 2015 à Avignon :**

Cette rencontre aurait mérité d'être davantage préparée. Néanmoins, elle fût l'occasion de présenter la démarche de la CNLII et la charte à de nouvelles personnes et d'échanger sur la dynamique en Rhône-Alpes.

### **- Réponse de la Ministre à notre demande de rdv et suites à donner**

Suite à notre demande de rdv à Fleur Pellerin, nous avons reçu une réponse du cabinet le 11 août nous indiquant qu'elle n'avait pas le temps de nous recevoir mais qu'elle chargeait les services de la DGCA de donner suite à notre demande.

Chloé se charge de relancer la DGCA afin d'obtenir un rdv avec Michel Orier.

Par ailleurs, dans le cadre des auditions à l'Assemblée Nationale pour la LCAP (Loi Création Architecture et Patrimoine), l'Ufisc et la FRAAP ont rappelé l'importance de ne pas se concentrer uniquement sur les labels et ont insisté sur la nécessaire prise en considération des lieux intermédiaires et du droit à l'expérimentation artistique. Patrick Bloche, le rapporteur de la loi, s'est dit sensible à ces questions.

La FRAAP va transmettre une contribution accompagnée de la charte de la CNLII (à remettre avant le 12/09) et Julie proposera d'intégrer les amendements de la FRAAP (prise en compte des lieux intermédiaires et du droit à l'expérimentation artistique notamment), relatifs à l'article 2 de la loi, à la contribution Ufisc.

Suite au bureau du CNPS, Patricia nous fait savoir que dans le cadre de la discussion autour de la LCAP, un ensemble de décrets et d'arrêtés sur les différents labels vont être préparés. Le Syndeac et le SNSP poussent pas mal pour qu'il y ait un arrêté portant sur les Scènes Conventionnées. La CNLII aurait tout intérêt à demander un arrêté sur les lieux intermédiaires, en poussant sur les logiques de schémas de coopérations, etc. un peu dans le même sens que ce que disait Jules également. Nous défendrons cette position lorsque nous rencontrerons la DGCA.

### **- Communication**

Il ressort de nos échanges la nécessité de définir de façon synthétique ce qu'est un lieu intermédiaire. En effet, plusieurs structures, ne se reconnaissent pas derrière cette terminologie, bien que pouvant rentrer, selon nous, dans le champ des lieux intermédiaires et indépendants. Cela constitue certainement un frein à l'inscription des lieux sur la cartographie. Il semble important de préciser notre définition.

Chacun doit donc faire l'exercice de définir les lieux intermédiaires et indépendants selon 5 critères ou indicateurs, d'ici le vendredi 18 septembre.

Il ressort également la nécessité d'annoncer les différents ateliers organisés sur le site internet : pour tenir informé le « public » mais aussi pour rendre compte de la dynamique de la CNLII. Véra envoie un topo sur l'atelier qui aura lieu à Pop Mind le 29 septembre et Emmanuelle envoie un topo sur l'atelier qui aura lieu à Charleville-Mézières le 20 septembre à Julie qui se chargera de les mettre en ligne.

Dans le même ordre d'idée, il nous semble important de valoriser les dynamiques régionales en cours et de les rendre lisibles sur internet. Gaëlle appelle Vanessa pour voir avec elle si elle peut préparer un texte présentant

synthétiquement la démarche de Rhône-Alpes. Joël prépare un texte sur la dynamique en cours en région Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées.

Il est également important de poursuivre l'incitation à s'identifier sur la cartographie. Emmanuelle propose de se donner un objectif type : publication de la cartographie en janvier dans un magazine comme par exemple « La Scène ».

#### - **Organisation d'un Forum début 2016**

Le forum début 2014 a représenté une réelle bouffée d'air et nombre de lieux qui pouvaient se sentir « seul » face à de nombreuses problématiques ont alors eu le sentiment d'appartenir à un collectif. La constitution de la coordination a recentralisé sur les réseaux et il est maintenant essentiel de ré-ouvrir.

Nous décidons d'ouvrir la prochaine réunion de préparation du forum à l'ensemble des participants au forum de 2014 et d'organiser celle-ci en région afin de décentraliser.

Par ailleurs, le forum de 2014, organisé à Mantes-la-Jolie, s'appuyait sur l'expérimentation francilienne de la mise en place du dispositif de soutien aux Fabriques. Cet appui sur une expérience locale est particulièrement intéressant. Il nous semblerait en ce sens très pertinent d'organiser le prochain forum à Lyon afin de témoigner de la dynamique en cours en région Rhône-Alpes mais aussi de s'appuyer sur un territoire confronté à la fusion des régions et à la mise en place d'une Métropole. Ce contexte est un bon appui pour associer élus et services des collectivités publiques. Gaëlle appelle Vanessa pour en discuter avec elle. Il pourrait également être intéressant d'organiser le forum à Toulouse ou Montpellier.

#### - **Actions de la CNLII dans le cadre des régionales**

Après discussion pour savoir si la CNLII produisait une contribution à transmettre aux candidats des différentes régions, nous décidons de nous appuyer sur les réseaux régionaux déjà constitués et voir avec eux s'ils intègrent la problématique des lieux intermédiaires à leurs démarches en vue des régionales. Un temps inter-régions réunissant les différents réseaux régionaux de Musiques Actuelles est prévu à Pop Mind, cela peut-être l'occasion d'en discuter avec eux.

#### - **Rencontres à venir sur les lieux intermédiaires**

- **Ptit Dej à Charleville-Mézières le 20 septembre dans le cadre du festival international de la Marionnette :** animé par Jean-Christophe Canivet en présence de l'Usinotopie, Arketal et le Théâtre de la pire espèce (Québec). Chloé y présentera la démarche de la CNLII ainsi que la charte.

- **POP MIND le 29 septembre de 16h30 à 18h :** l'idée étant de présenter la démarche de la CNLII, d'avoir le témoignage d'un lieu se reconnaissant dans la charte et d'ouvrir sur la dimension européenne. Patricia pourrait animer l'atelier, Véra et Chloé présenter la démarche de la CNLII et Audrey du Live DMA ouvrir sur la dimension européenne. Il faudrait cependant la présence d'un lieu sur cet atelier. La FRAAP, THEMAA et Actes if se renseignent sur la possible participation d'un de leur membre.